les notes de CampusFrance
n° 25 - septembre 2010

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

Agence EUROPE ÉDUCATION FORMATION France

Etudiants et alumni Erasmus Mundus : quelle expérience du séjour en France ?

Le programme Erasmus Mundus, financé par l'Union européenne, est destiné à renforcer la coopération européenne et les liens internationaux dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ce programme permet aux étudiants du monde entier d'effectuer leurs études dans deux pays européens au minimum. Un grand nombre d'entre eux choisit des établissements d'enseignement supérieur français, la France étant le pays le plus représenté dans les formations Erasmus Mundus depuis le lancement du programme. Dans le cadre de ce programme, les étudiants Erasmus Mundus sont donc amenés à connaître plusieurs pays européens dans des conditions comparables.

Comment évaluent-ils leur séjour d'études en France, en comparaison avec d'autres pays européens ? Quels sont les points forts du programme et de sa mise en œuvre en France ? Telles sont les questions qui ont été posées dans une enquête auprès des étudiants et des alumni[1] Erasmus Mundus, menée par les Agences CampusFrance et Europe-Education-Formation-France (2E2F). Cette enquête comporte des questions comparatives sur tous les aspects liés au séjour d'études y compris la qualité des cours et les méthodes d'enseignement, les procédures administratives, le logement, les services d'accueil et la vie sociale étudiante. Elle prend également en compte la motivation des étudiants pour venir en Europe, l'apprentissage de la langue ainsi que leur appréciation du programme d'études et de la France. L'enquête est basée sur un questionnaire en anglais composé de 66 questions ouvertes et fermées dont 28 questions comparatives.

Tous les étudiants et alumni ayant répondu à l'enquête ont effectué un séjour en France[2]. Ils ont pu comparer ce séjour à un ou deux autres pays dans lesquels ils ont également séjourné. Au total, ces autres pays sont au nombre de 20, à la tête desquels se place l'Espagne (25%), suivie de l'Italie (15%), du Portugal (13%), du Royaume-Uni (11%) et de l'Allemagne (9%)[3]. Ce sont ces cinq pays qui fournissent l'objet principal de la comparaison avec la France.

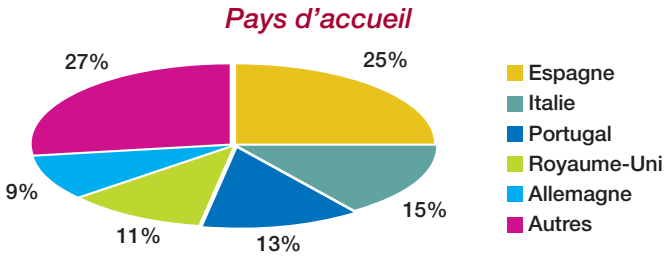

Avant-propos

Sans prétendre à l'exhaustivité et en prenant quelquefois en compte le parti-pris des participants, l'enquête comparative auprès des étudiants et des alumni Erasmus Mundus témoigne, pour chacun des six pays d'accueil retenus, de multiples différences, aussi bien dans les mentalités, les procédures administratives, les systèmes d'enseignement supérieur que les méthodes d'enseignement qui font partie de l'expérience de ces étudiants.

Ainsi, en France, l'offre de services de la part des établissements est l'une des meilleures parmi les pays examinés : nombre d'entre eux aident en effet les étudiants à trouver un logement, organisent des activités d'encadrement et leur proposent du soutien pour faire face aux procédures administratives qui sont estimées compliquées et fastidieuses. Les établissements semblent également se soucier de l'insertion professionnelle des étudiants Erasmus Mundus : c'est en effet en France que ces étudiants ont le plus de chances de pouvoir faire un stage.

Plus de deux tiers des étudiants ayant répondu à l'enquête ont attribué de bonnes notes à la qualité de l'enseignement supérieur en France, même si les cours y sont caractérisés par une faible interactivité et sanctionnés par une notation sévère. Une grande partie des cours, enseignés en français, favorisent à la fois l'apprentissage de la langue mais suscitent aussi des difficultés pour ceux qui la maîtrisent mal. Les établissements français sont toutefois bien conscients de cet écueil et offrent un grand nombre de cours supplémentaires de langue française.

Le programme Erasmus Mundus est globalement très apprécié par les étudiants et les alumni. Un des avantages les plus estimés est son aspect interculturel et européen : le séjour dans différents pays semble favoriser la capacité d'adaptation et la connaissance interculturelle, tout en préparant à un monde du travail de plus en plus globalisé. Ces étudiants ont ainsi, grâce au programme Erasmus Mundus, créé des liens particuliers avec l'Europe dont la première richesse est la diversité culturelle et linguistique.

1 - *Le terme "alumni" est utilisé dans cette Note pour désigner les anciens étudiants du programme.*
2 - *217 réponses ont été retenues lors du dépouillement du questionnaire. Les étudiants et les alumni ont comparé leur expérience en France à celle d'un deuxième pays d'accueil. La comparaison avec un troisième pays était possible, ce qui implique que 217 réponses pour la France sont comparées à 327 réponses pour les autres pays, dont 83 pour l'Espagne, 50 pour l'Italie, 41 pour le Portugal, 35 pour le Royaume-Uni et 28 pour l'Allemagne. La réponse aux questions était optionnelle : le nombre total de réponses varie alors selon les sujets.*
3 - *Les autres pays sont, par ordre d'importance décroissant, la Pologne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Hongrie, la Grèce, la Belgique, la Finlande, l'Albanie, la République tchèque, la Suisse, l'Autriche, le Danemark, l'Islande et Malte.*

L'enquête sur l'expérience en France des étudiants et des alumni Erasmus Mundus

1.1 Profil des étudiants et des alumni Erasmus Mundus

Le plus grand nombre d'étudiants et d'alumni ayant répondu à l'enquête est originaire d'Asie (40%), puis d'Amérique (31%), d'Europe (21%) et d'Afrique (8%). Comparé aux données sur les boursiers Erasmus Mundus de l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA)[4] responsable de la gestion du programme au niveau européen, les participants issus du continent américain et d'Europe sont ici sur-représentés, alors que les participants asiatiques et africains y sont sous-représentés[5].

Les participants à l'enquête sont issus de 59 pays parmi lesquels la Chine (11%), l'Inde (11%) et le Brésil (8%) sont les plus représentés. Ce sont ces mêmes pays qui apparaissent en tête dans la répartition de l'EACEA. Les données publiées par l'EACEA se réfèrent en effet aux boursiers Erasmus Mundus alors que l'enquête porte sur tous les étudiants (ayant reçu une bourse ou non). La comparaison avec les données de l'EACEA peut donner une indication approximative de la représentativité des continents et des pays d'origine dans l'enquête.

	Asie	Amérique	Europe	Afrique	Océanie
Données EACEA 2004-2005/ 2009-2010 (boursiers)	53%	21%	10%	14%	1%
Données enquête	40%	31%	21%	8%	0%

Plus de la moitié des actuels et anciens étudiants Erasmus Mundus ayant répondu à l'enquête sont ou ont été inscrits en sciences naturelles et ingénierie (53%) et plus d'un quart en lettres, sciences sociales et éducation (27%). Les domaines du droit, de l'économie et de la gestion (7%), de l'informatique et des mathématiques (7%) sont également représentés. En revanche, les secteurs de la médecine et de la santé (4%), ainsi que les sciences de l'environnement/géographie (3%), sont moins choisis par ces étudiants.

Un des atouts du programme Erasmus Mundus est la possibilité de bénéficier d'une bourse d'études financée par l'Union européenne : 84% des participants à l'enquête en ont obtenu une.

Les sondés ont étudié dans 27 villes françaises dont le plus grand nombre à Paris ou en Ile-de-France (22%), à Poitiers (10%), à Aix-en-Provence (8%), à Angers (8%) et à Rennes (8%).

14% d'entre eux avaient déjà vécu en France pendant plus de trois mois avant leur séjour dans le cadre du programme Erasmus Mundus, alors que seulement 7% avaient déjà habité dans les autres pays d'accueil.

L'enquête inclut des réponses de plusieurs générations d'étudiants : 6% des sondés sont des alumni ayant terminé leur programme Erasmus Mundus en 2007, 13% en 2008 et 39% en 2009. L'année d'obtention du diplôme pour 38% des étudiants est 2010, pour 4% 2011 et pour 1% 2012. Au moment de répondre à l'enquête, 36% des participants étaient des étudiants et 23% des doctorants. 39% ont intégré le marché du travail et, parmi ceux-ci, 13% exercent une profession d'enseignement ou de recherche. Seulement 1% des participants indiquent être au chômage.

1.2 Motivation et découverte du programme

Internet joue un rôle important dans la découverte du programme : 37% des étudiants et des alumni ont pris connaissance d'Erasmus Mundus grâce à ce vecteur. Ce pourcentage est plus élevé parmi les Européens (44%). Les amis et la famille sont cités par 31% des participants à l'enquête et par 48% des étudiants africains. 29% des étudiants ont connu le programme par les établissements d'enseignement supérieur d'origine (36% parmi les Européens), 9% par les Agences nationales de promotion, les Ambassades ou les délégations de la Commission européenne à l'étranger (10% parmi les Asiatiques) et 8% par des alumni (12% parmi les Asiatiques)[6].

Les motivations du choix du programme Erasmus Mundus sont multiples, mais le plus grand nombre d'étudiants et d'alumni l'ont choisi pour avoir de meilleures opportunités de carrière et d'emploi[7]. Ils ont également été attirés par la qualité du cursus (premier choix le plus sélectionné), l'aspect interculturel du programme et la bourse Erasmus Mundus[8] (voir ci-après).

4 - *L'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA) a pour mission de mettre en œuvre un certain nombre de volets concernant plus de 15 programmes et d'actions que l'Union européenne finance dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la citoyenneté active, de la jeunesse, de l'audiovisuel et de la culture. Pour plus d'informations : http://europa.eu/agencies/executive_agencies/eacea/index_fr.htm*

5 - *EACEA, Statistiques Erasmus Mundus : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/results_compendia/statistics_en.php*

6 - *Choix multiples. Nombre total d'items choisis : 254.*

7 - *Le graphique ci-après recense l'occurrence des 3 choix, ce qui place l'item "meilleures opportunités de carrière" en première position, même si l'item"qualité des cours" a été l'item le plus sélectionné en premier choix.*

8 - *Choix multiples. Classement des items. Nombre d'items choisis : 621.*

Raisons du choix du programme Erasmus Mundus

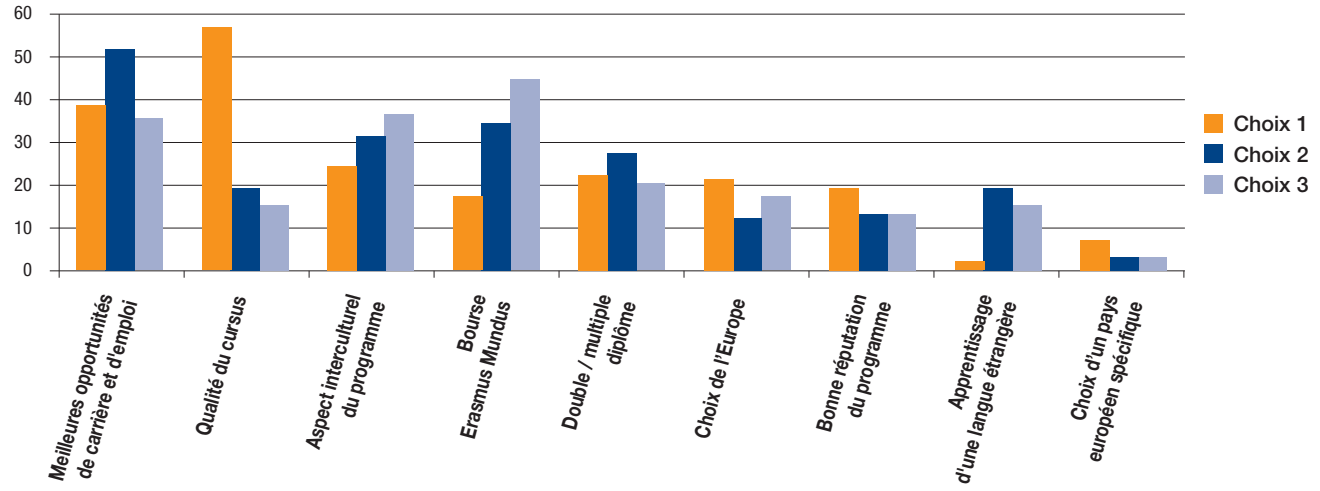

1.3 Cours, méthodes d'enseignement et apprentissage de la langue[9]

• Qualité des cours

Les étudiants et les alumni ayant étudié en Allemagne sont les plus satisfaits de la qualité des cours : 91% d'entre eux la qualifient de "très satisfaisante" ou de "satisfaisante". L'Allemagne est suivie par le Royaume-Uni (88%), le Portugal (80%) et l'Italie (78%). Le pourcentage d'étudiants et d'alumni très satisfaits est particulièrement élevé en Italie (50%) et au Portugal (47%). L'Espagne (73%) et la France (69%), placées au bas du classement, comptent également plus de deux tiers d'étudiants et d'alumni satisfaits et très satisfaits.

Qualité des cours : niveau de satisfaction

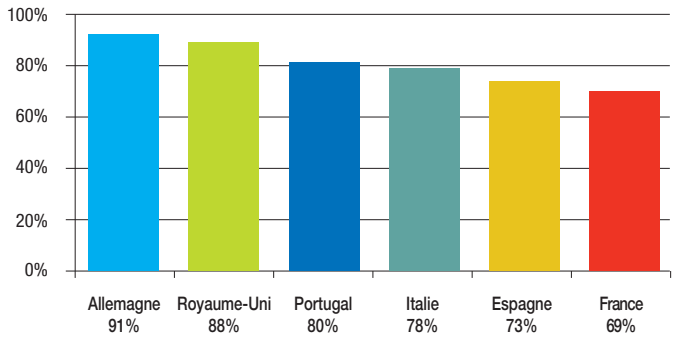

Des commentaires complémentaires aux évaluations peuvent aider à comprendre l'avis de ceux qui sont moins satisfaits de la qualité des cours en France. Ainsi, certains étudiants remarquent que les cursus devraient être mieux organisés et souhaiteraient l'existence de liens plus forts entre les différents cours proposés au sein d'un établissement français. La langue peut également être une cause d'insatisfaction : certains étudiants ont eu des difficultés à suivre des cours en français, d'autres critiquent le niveau d'anglais des enseignants. A noter que la suspension de cours en raison de grèves est un autre inconvénient cité.

D'autres commentaires concernent les méthodes d'enseignement et la pédagogie. Certains étudiants critiquent ainsi la hiérarchie stricte dans les relations entre étudiants et enseignants en France et le rôle incontestable de l'enseignant comme unique détenteur du savoir. Ils souhaiteraient une approche pédagogique plus souple et conviviale. Un étudiant par exemple trouve que les enseignants français sont de "bons scientifiques mais moins préparés en tant que professeurs". Les étudiants souhaiteraient ainsi avoir plus d'échanges avec les enseignants, et notamment plus de partage et de discussions pendant les cours.

• Méthodes d'enseignement

Des questions complémentaires ont été posées pour évaluer les méthodes d'enseignement dans les différents pays européens, selon la perception des étudiants et des alumni Erasmus Mundus.

79% des étudiants et des alumni ayant participé à l'enquête trouvent que la notation est "très sévère" ou "sévère" en Allemagne. La France suit son voisin germanique et se place en deuxième position (72%). La notation est perçue comme beaucoup moins sévère au Portugal (54%) et en Espagne (53%). L'Italie (70%) et le Royaume-Uni (61%) se situent en position médiane.

En comparaison avec les autres pays examinés, le niveau d'interactivité en classe est le plus faible en France (65% d'"élevé" ou "plutôt élevé"). Le pays où le niveau d'interactivité est le plus élevé est l'Italie (75%), suivie par l'Allemagne et l'Espagne en deuxième position (71%). Le Royaume-Uni et le Portugal se placent en troisième position (69%).

9 - *A noter que la partie comparative de cette note est basée sur un nombre total de réponses différent pour chaque pays d'accueil.*

La disponibilité des enseignants est qualifiée d'"élevée" ou de "plutôt élevée" par plus de deux tiers des sondés pour les six pays examinés. L'Italie est le pays où les enseignants sont jugés les plus accessibles (85%), suivie par deux autres pays de l'Europe du Sud : l'Espagne (78%) et le Portugal (76%). La France (73%), le Royaume-Uni (72%) et l'Allemagne (70%) occupent les dernières positions.

Méthodes d'enseignement

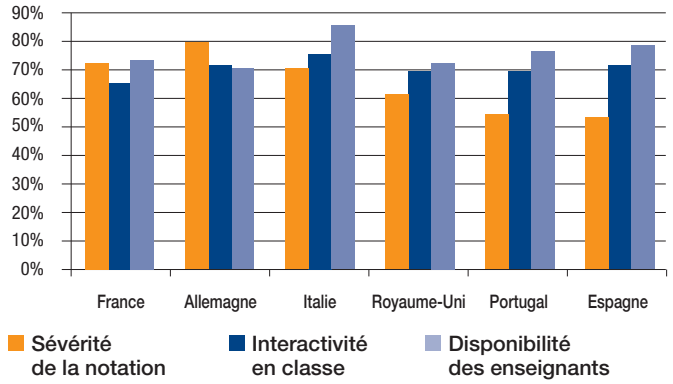

• Langue

Une question adressée aux participants de l'enquête portait sur la langue d'enseignement en France. 56% des étudiants et des alumni Erasmus Mundus indiquent que la langue d'enseignement était l'anglais, mais un nombre non négligeable de cours est enseigné en français (41%). 21% des participants estiment que la langue a été un frein à leur réussite universitaire.

Il est cependant évident que le séjour d'études en France aide les étudiants à améliorer leur niveau de français. Les participants au programme ont évalué leur niveau à leur arrivée en France et au moment du départ : le nombre de ceux qui affichaient un niveau faible a diminué de 70%. Une augmentation est enregistrée pour ceux qui maîtrisent le français couramment (100%) et pour ceux qui en ont une bonne connaissance (104%). Le nombre de personnes ayant un niveau moyen a augmenté de 35%.

Évolution du niveau français

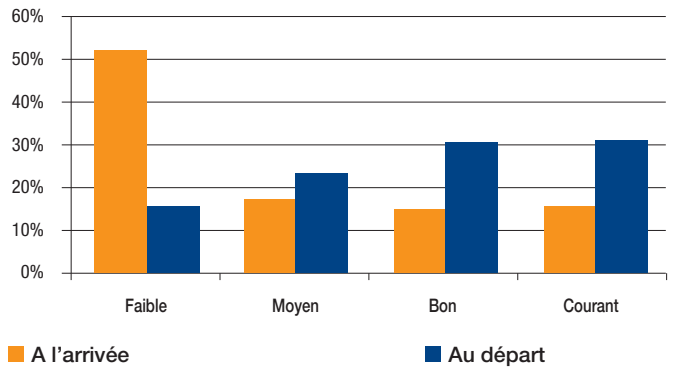

• Offre de formation supplémentaire

C'est en France que les étudiants Erasmus Mundus ont le plus de chances de pouvoir faire un stage : 30% d'entre eux indiquent que cette possibilité leur a été offerte. Ils sont 25% en Allemagne, 24% en Espagne, 23% au Royaume-Uni, 20% au Portugal et 8% en Italie. De nombreux établissements français offrent également la possibilité de participer à une formation professionnelle complémentaire (31%). Seul le Portugal (avec 41%) présente une offre plus importante.

Les établissements français semblent être conscients des éventuelles difficultés liées à la connaissance de la langue française : selon les indications des participants à l'enquête, la plus grande offre de cours de langue supplémentaires est celle que propose la France (71%). La France est suivie par le Royaume-Uni (66%), l'Italie (64%) et le Portugal (63%). 58% des sondés indiquent avoir eu la possibilité de participer à des cours de langue en Espagne et 57% en Allemagne.

Des cours de sensibilisation interculturelle sont surtout proposés au Portugal (46%), mais aussi en Espagne (31%), au Royaume-Uni (29%) et en France (25%). En Allemagne (14%) et en Italie (12%), ces formations sont peu courantes.

1.4 Procédures administratives (visa, permis de résidence, formalités bancaires, sécurité sociale, assurances)

10% des étudiants et des alumni Erasmus Mundus indiquent avoir eu des problèmes pour obtenir un visa pour la France. Ce pourcentage est plus élevé parmi les Africains (14%). La première cause d'insatisfaction, selon les commentaires des étudiants, est le temps d'attente pour obtenir le visa. Comparée aux autres pays d'accueil, seule l'Espagne connaît un pourcentage de participants plus élevé ayant connu des difficultés (20%). Aucun étudiant n'a eu de problème au Royaume-Uni[10].

C'est en Italie que le pourcentage d'étudiants et d'alumni ayant rencontré des difficultés pour obtenir un permis de séjour est le plus élevé (29%). La France suit en deuxième position (15%). Aucun étudiant n'indique avoir eu des difficultés en Allemagne[11] ni au Royaume-Uni[12]. Plus précisément, les difficultés rencontrées pour la France sont l'important délai de délivrance du permis, des procédures jugées trop bureaucratiques, des informations changeantes ou peu compréhensibles sur les documents requis et la procédure elle-même, ainsi qu'une attitude estimée peu tolérante de la part des agents concernés. 43% des étudiants et des alumni estiment en effet que les agents administratifs français traitant les demandes de visa et de permis de séjour sont "peu sympathiques", alors que ce pourcentage est de 29% pour l'Allemagne et de 26% pour le Royaume-Uni.

10 - *Pour connaître le système des visas étudiants au Royaume-Uni, voir la Note CampusFrance n° 23, juin 2010, "Visas étudiants, visas scientifiques".*
11 - *Le permis de résidence est accordé par l'Ausländeramt de chaque arrondissement. Il doit être demandé par les étudiants non-européens et non-ressortissants de l'Espace économique européen souhaitant rester en Allemagne plus de trois mois. Plus d'informations sur le site du DAAD : www.daad.de/deutschland/deutschland/leben-in-deutschland/06166.de.html*
12 - *Le permis de résidence concerne les étudiants non-européens et non-ressortissants de l'Espace économique européen souhaitant rester plus de six mois. La Border and Immigration Agency en est responsable : www.ukba.homeoffice.gov.uk/sitecontent/documents/policyandlaw/IDIs/idischapter3/*

En ce qui concerne les formalités bancaires, les souscriptions d'assurances et l'affiliation à la sécurité sociale, 26% des participants à l'enquête indiquent avoir eu des difficultés en France. C'est plus que dans tous les autres pays : Italie (23%), Portugal (16%), Espagne (8%), Allemagne (6%) et Royaume-Uni (4%).

Les commentaires des étudiants insatisfaits montrent que les problèmes sont principalement liés aux services bancaires eux-mêmes et au comportement des employés. Certains étudiants se sont sentis discriminés en raison de leur faible connaissance du français. Des problèmes de reconnaissance d'assurances maladie étrangères ont également été évoqués. Les procédures sont souvent décrites comme incompréhensibles et tatillonnes. Un étudiant résume : "Pour avoir X, tu as besoin de Y, pour avoir Y tu as besoin de X.".

Les responsables des cursus Erasmus Mundus et les personnels des établissements en France semblent être conscients des difficultés liées aux procédures administratives : 80% des étudiants et des alumni indiquent en effet avoir été soutenus par les établissements, plus que dans tous les autres pays de comparaison.

Formalités (banque, assurances)

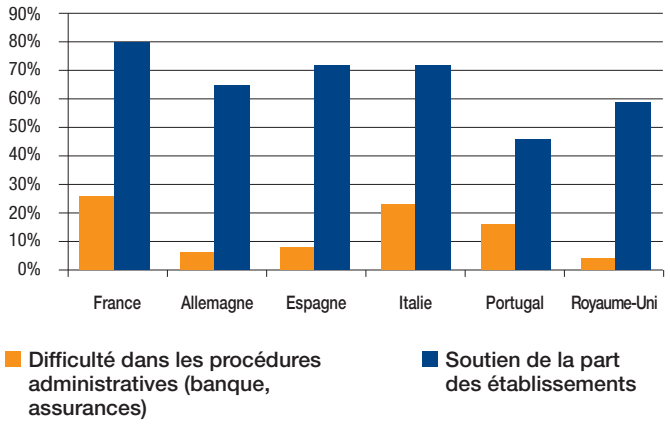

1.5 Logement et infrastructure sur le campus

En France, la plupart des étudiants ont vécu dans une résidence universitaire (60%). 15% ont habité dans un appartement, 11% dans une chambre chez un particulier, 5% en colocation avec d'autres étudiants étrangers et 4% en colocation avec des étudiants étrangers et français. La résidence universitaire est le premier type de logement des étudiants Erasmus Mundus dans tous les pays, sauf en Espagne et au Portugal où la plupart des étudiants vivent en colocation avec des étudiants étrangers.

14% des participants à l'enquête ont eu des difficultés pour trouver un logement en France. Ce pourcentage est inférieur pour deux pays, l'Allemagne (10%) et le Royaume-Uni (6%). Le pourcentage relativement bas pour la France peut être lié au soutien fourni par les établissements : 88% des étudiants et des alumni indiquent qu'ils ont reçu de l'aide de la part des établissements d'enseignement supérieur. Ce pourcentage est moindre dans tous les autres pays. La qualité de l'aide fournie est bien évaluée en France : 76% des sondés ont trouvé la qualité de l'aide des établissements "très bonne" ou "bonne". A noter qu'en Allemagne, ce sont 79% des participants qui l'indiquent.

Logement

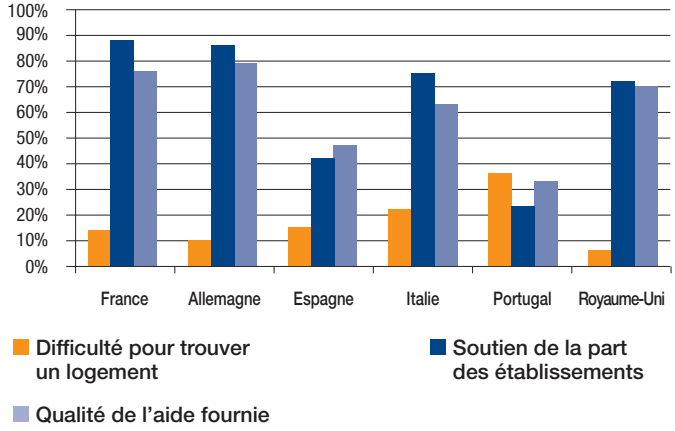

En ce qui concerne la qualité du logement, l'Allemagne est en tête du classement (85% de "très bonne" et de "bonne" qualité). En France et au Royaume-Uni, 70% des participants à l'enquête ont qualifié la qualité du logement de "très bonne" et "bonne", alors que ce sont seulement 47% des étudiants en Espagne et 33% au Portugal.

Le Royaume-Uni est perçu comme le pays le plus cher pour le logement (90% des sondés parlent de coût "élevé" ou "plutôt élevé"). Suivent l'Italie (85%) et l'Espagne (71%). 58% des étudiants et des alumni trouvent que le coût du logement est "élevé" ou "plutôt élevé" en France. Les pays estimés comme étant les moins chers sont le Portugal (36%) et l'Allemagne (35%).

Les infrastructures disponibles sur le campus (bibliothèques, installations de sport, accès à internet….) sont mieux évaluées au Royaume-Uni : 100% des étudiants et des alumni trouvent en effet qu'elles sont "très bonnes" ou "bonnes" (77% en Espagne, 76% en Allemagne). 70% des participants à l'enquête donnent cependant de bonnes évaluations aux infrastructures en France, en Italie (65%) et au Portugal (57%).

1.6 Vie sociale étudiante et services d'accueil

70% des étudiants et des alumni indiquent qu'ils ont eu la possibilité de rencontrer de nouveaux amis pendant leur séjour en France. Les pourcentages pour les autres pays sont comparables, se plaçant entre 67% et 77%, sauf pour le Royaume-Uni où 100% des étudiants indiquent avoir facilement noué des relations.

Seulement 20% des étudiants indiquent cependant qu'ils ont gagné des amis britanniques pendant leur séjour, le reste étant des étudiants étrangers. Légèrement plus de participants ont noué des liens d'amitié avec des Français (22%). Les nationaux les plus ouverts à l'amitié avec les

étudiants Erasmus Mundus semblent être les Italiens (38%). Environ 30% des amis sont des étudiants locaux pour les autres pays.

En France, 53% des étudiants Erasmus Mundus ont rencontré leurs nouvelles relations grâce aux activités organisées par le programme et par leur établissement et 47% grâce aux activités para-universitaires. Ces pourcentages sont similaires pour tous les autres pays.

Les niveaux de satisfaction les plus élevés pour les services d'accueil offerts par les établissements (accueil à l'arrivée, activités d'orientation, organisation d'activités culturelles et sociales) concernent les étudiants ayant effectué un séjour au Royaume-Uni (87%) et en Allemagne (86%). La France suit en troisième position, avec 74% d'étudiants "très satisfaits" et "satisfaits".

Services d'accueil : niveau de satisfaction

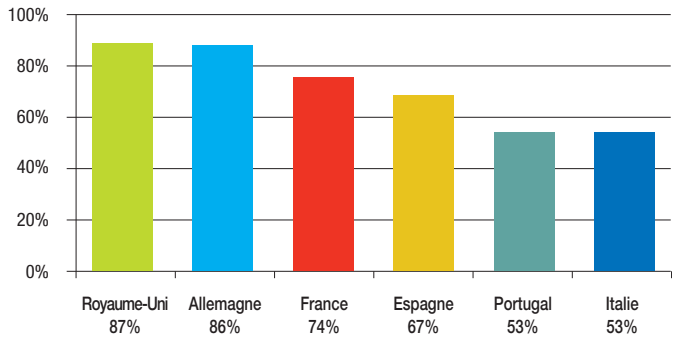

Les étudiants Erasmus Mundus ont fortement apprécié la vie culturelle en Europe citant par exemple la "Nuit des musées", les châteaux de la Loire, le Colisée de Rome, le cinéma, le ballet, le fado, le football, les dîners entre amis, les fêtes de Noël, les soirées costumées, le champagne… Ils ont attribué les meilleures notes à la qualité de la vie culturelle au Royaume-Uni (90% "très bonne" et "bonne") et en Allemagne (89%), puis au Portugal (84%), à l'Espagne (83%), à la France (78%) et à l'Italie (71%).

1.7 Evaluation générale

• Evaluation du programme Erasmus Mundus

Les participants à l'enquête ont eu la possibilité d'indiquer les aspects les plus positifs et les plus négatifs de leur expérience du programme Erasmus Mundus en réponse à une question ouverte (commentaires libres). Le nombre d'aspects positifs indiqués par les étudiants et les alumni (422) dépasse largement le nombre d'aspects négatifs (249).

Les deux aspects positifs les plus souvent mentionnés sont la qualité de l'enseignement (28%) ainsi que l'environnement interculturel (26%). Outre ces points, viennent figurer le développement personnel et professionnel (14%) et la possibilité de vivre une expérience formatrice à l'étranger, plus précisément en Europe (13%). D'autres aspects positifs concernent l'apprentissage d'une langue étrangère (7%), la bourse Erasmus Mundus (7%), la possibilité de voyager (5%).

Points positifs du programme

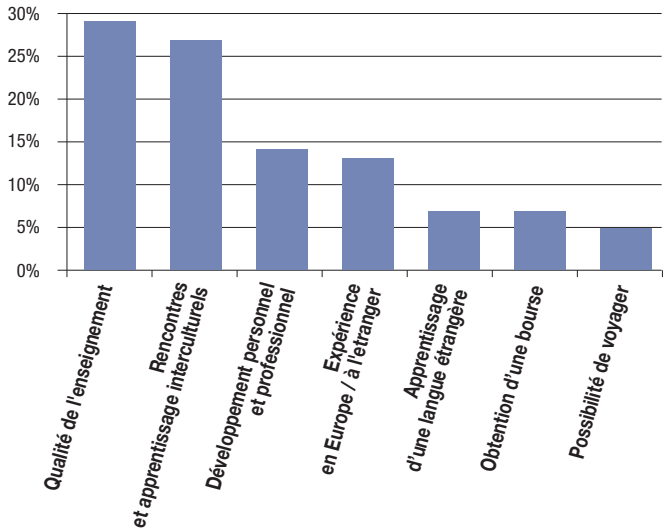

L'aspect négatif le plus mentionné est l'insatisfaction quant à la qualité des cours. Le deuxième point concerne les problèmes administratifs (obtention du visa, recherche de logement…) et le manque de soutien de la part des établissements (21%). Les étudiants et alumni critiquent également la structure et l'organisation du programme suivi (18%). Ces critiques concernent les changements de pays trop fréquents ou trop rapides et le manque d'harmonisation des cursus entre les différents pays. L'interculturalité du programme, qui est pour un grand nombre d'étudiants un des aspects les plus positifs, a aussi son revers : 17% des remarques concernent des problèmes culturels ou personnels comme la solitude et des soucis d'intégration et d'adaptation. Le coût de la vie et les difficultés dans la langue sont d'autres aspects négatifs mentionnés.

Points négatifs du programme

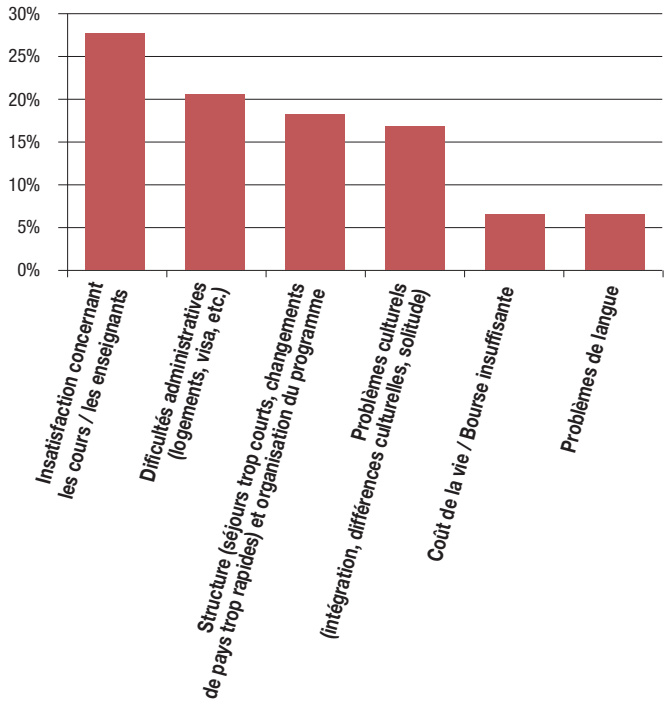

• Evaluation du séjour en France

La possibilité d'indiquer les aspects les plus positifs et les plus négatifs a également été offerte concernant les séjours en France : 366 aspects positifs ont été mentionnés contre 252 négatifs.

L'aspect positif le plus souvent cité est la vie culturelle en France, avec son art de vivre culinaire, la richesse de son architecture ou de ses musées (28%). 20% des aspects positifs concernent la qualité de l'enseignement, 16% les services (par exemple, le logement ou les avantages sociaux) et les infrastructures et 15% les rencontres avec des étrangers et des Français sympathiques. Les participants à l'enquête font également des éloges sur la beauté du pays (11%) et évoquent la possibilité d'apprendre le français (10%).

Points positifs du séjour en France

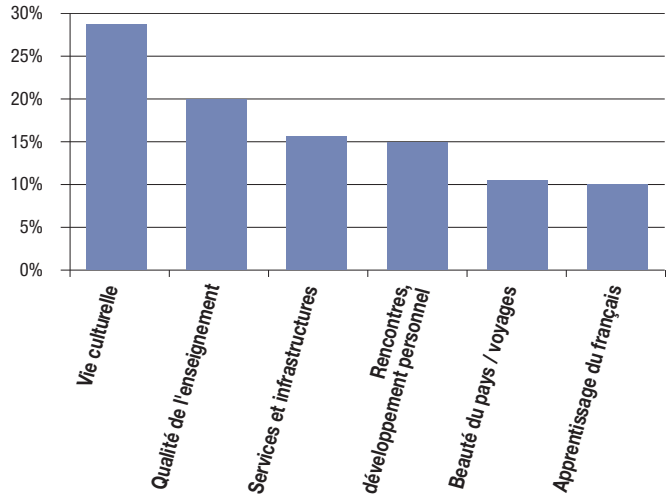

Les étudiants et les alumni Erasmus Mundus insistent surtout sur les aspects négatifs liés à la lourdeur de l'administration, à la qualité relative des infrastructures et au coût de vie (39%). En deuxième lieu, suivent les problèmes de langue, avec le constat que peu de gens parlent anglais. 15% des remarques concernent le comportement et l'attitude des Français et 13% la qualité des cours et des enseignants. Les étudiants mentionnent aussi dans les points négatifs : la solitude et le mal du pays, ainsi que des motifs sociétaux comme un sentiment d'insécurité, les gênes occasionnées par des grèves et des marques de discrimination.

Points négatifs du séjour en France

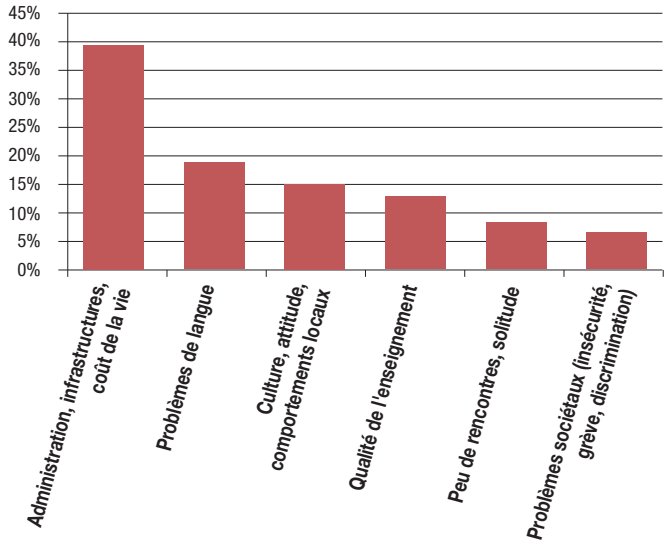

• Principaux avantages des études en Europe

Il a été demandé aux participants à l'enquête d'indiquer les principaux avantages des études en Europe[13]. Les deux aspects les plus estimés sont la qualité de l'enseignement et la diversité culturelle et linguistique en Europe. Au-delà, ce sont la reconnaissance internationale des diplômes, les perspectives de carrière et le style de vie qui sont plébiscités.

• Après les études Erasmus Mundus

Après avoir terminé leur formation Erasmus Mundus, 78% des étudiants et des alumni se déclarent prêts à intégrer le monde professionnel. 96% des participants à l'enquête recommanderaient le programme Erasmus Mundus et 85% d'entre eux les études en France.

Le programme a également contribué à créer des liens particuliers entre les étudiants et l'Union européenne (97%) et la France (84%). Enfin, le fort lien des étudiants avec le programme est montré par l'engagement de 56% d'entre eux dans l'Association des étudiants et des alumni Erasmus Mundus (EMA).

13 - *Question fermée, choix et classement de trois items.*

VERBATIM

(extraits)

Et maintenant, que pensez-vous de la France ?

- *J'aime la France. C'est pourquoi j'ai décidé de continuer mes études de Doctorat ici. Les standards d'éducation sont élevés et le niveau de la recherche considérable. (…) J'aimerais apporter quelque chose à la France qui m'a tellement aidé pour ma carrière.*

- *Je pense que la France est un pays fier qui cherche sa place dans le monde.*

- *Je crois que c'était l'année la plus heureuse de ma vie.*

- *Un pays sympa, des gens sympas, du bon vin, du bon fromage, de la bonne nourriture, de beaux paysages et des villes magnifiques. Mais une société fermée avec une manière "très française" de faire les choses, quelquefois intéressante et instructive, quelquefois très dure et frustrante pour des étrangers.*

- *Il y plus de tensions raciales à Paris que nulle part ailleurs, y compris dans les plus grandes villes des Etats-Unis.*

- *C'est un pays super avec beaucoup de communautés multiculturelles. Les Français accueillent bien les étrangers. La qualité des études et de la recherche est élevée.*

- *J'aime beaucoup la culture et les Français, comme c'était déjà le cas avant. Mes attentes ont totalement été satisfaites et j'aimerais revenir en France s'il y avait une opportunité.*

- *Je pense que je comprends beaucoup mieux la culture française maintenant, avec ses aspects positifs et négatifs. Alors que je me sens très proche de leur relation avec soi-même, je me sens distante de leur relation avec les autres. (…) Je trouve aussi que la connaissance de l'Inde est très limitée en France – elle est limitée à l'exotisme.*

Note méthodologique

Une première distribution du questionnaire a été effectuée par l'Agence CampusFrance lors de la "Erasmus Mundus Thematic Conference: Communication: Let's redefine the terms", à Bordeaux les 29 et 30 mars 2010. Le questionnaire a ensuite été mis en ligne sur le site internet de l'Agence CampusFrance et diffusé à travers la lettre d'informations de l'Association des étudiants et alumni Erasmus Mundus (EMA) et la newsletter "SoleoFlash" de l'agence 2E2F. Le lien a également été envoyé par 2E2F à tous les coordinateurs et partenaires des Masters Erasmus Mundus en France, pour diffusion à leurs étudiants et alumni. Le questionnaire était disponible en ligne entre le 11 mai et le 5 juillet 2010.

Bibliographie

- Le programme Erasmus Mundus sur le site internet de l'Agence 2E2F : www.europe-education-formation.fr/erasmus-mundus.php
- Répertoire des formations Erasmus Mundus impliquant un établissement français sur le site internet de l'Agence CampusFrance : www.campusfrance.org/fr/a-etudier/erasmus.htm
- Le programme Erasmus Mundus sur le site internet de l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture : eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/index_en.php
- Statistiques Erasmus Mundus : eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/results_compendia/statistics_en.php
- Site internet de l'Association des étudiants et alumni Erasmus Mundus (EMA) : www.em-a.eu
- "Erasmus Mundus Graduate Impact Survey and General Evaluation of the Programme 2007-2009, Research Report", mené par l'ICUnet.AG sur commande de la Commission européenne : www.em-a.eu/about-erasmus-mundus/graduate-impact-survey.html
- Le programme Erasmus Mundus sur le site internet de la Commission européenne : ec.europa.eu/education/external-relation-programmes/doc72_en.htm

partie 2

Eléments de contexte sur le programme Erasmus Mundus

2.1 Rôle de l'agence 2E2F

Dans l'exercice de ses missions de Point National de Contact et d'Information sur le programme Erasmus Mundus, l'Agence 2E2F :

- assure la promotion du programme auprès des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche ;
- accompagne les établissements qui répondent aux appels à propositions Erasmus Mundus et vérifie que les diplômes qu'ils s'engagent à délivrer à leurs futurs étudiants ou doctorants sont bien habilités en France ;
- informe les autorités nationales et européennes des succès et des difficultés de la mise en œuvre du programme en France ;
- apporte son soutien aux établissements français dans l'obtention des visas et titres de séjour pour leurs étudiants, doctorants et universitaires Erasmus Mundus ;
- cultive les synergies entre le programme Erasmus Mundus et ses voisins (Erasmus, Tempus, etc.).

La France, "championne européenne" du programme Erasmus Mundus

Depuis le lancement du programme en 2004, les établissements français sont les plus représentés dans les cursus d'enseignement et de recherche Erasmus Mundus.

Pour l'année universitaire 2010-2011 :

- 1/4 des cursus de Master et 1/3 des programmes conjoints de Doctorat Erasmus Mundus sont coordonnés par des établissements français ;
- les établissements français sont impliqués au total dans plus de la moitié des cursus de Master proposés et dans 9 programmes de Doctorat sur les 13 existants (69%).

2.2 Erasmus Mundus en chiffres

Evolution du nombre de boursiers Erasmus Mundus dans les cursus labellisés de Master et de Doctorat depuis le lancement du programme en 2004

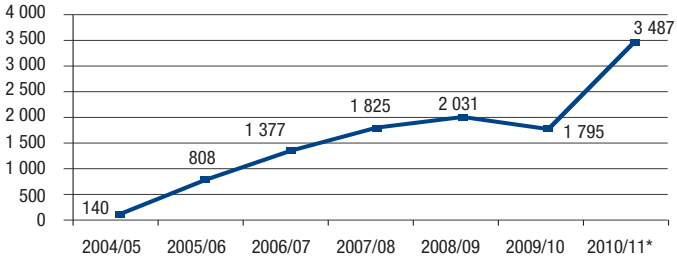

*Augmentation liée à l'évolution du programme cette année-là :
1) création de bourses pour un nouveau type de public (étudiants européens)
2) lancement de 8 programmes de doctorat
Source : EACEA

Le cap des 10 000 étudiants boursiers inscrits dans un cursus Erasmus Mundus depuis le lancement du programme en 2004 a été franchi à la rentrée 2010.

Les 10 nationalités les plus représentées parmi les boursiers Erasmus Mundus

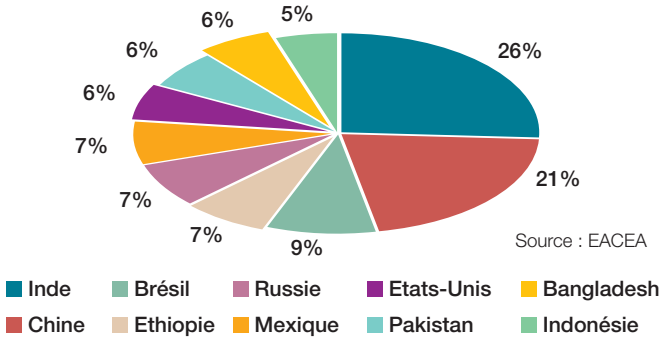

Plus de 1 000 étudiants indiens et plus de 1 000 étudiants chinois ont déjà bénéficié d'une bourse pour étudier dans un cursus européen de Master ou de Doctorat Erasmus Mundus, depuis le lancement du programme en 2004.

2.3 Doctorats Erasmus Mundus : une nouveauté

22 programmes conjoints de Doctorat Erasmus Mundus sont proposés à la rentrée 2011, dans des disciplines aussi diverses que la protection des écosystèmes marins, les mathématiques fondamentales, l'étude de la mondialisation, l'astrophysique, les cultures littéraires, le droit, ou encore la neuro-informatique.

Les étudiants inscrits dans ces programmes d'excellence sous contrat de travail ont la chance d'effectuer leur parcours de Doctorat dans au moins deux pays européens, aux côtés d'autres doctorants venus du monde entier, et d'obtenir, au final, un diplôme double ou conjoint reconnu à l'échelle internationale.

2.4 Bourses Erasmus Mundus

Ce sont des bourses d'excellence, destinées à attirer en Europe les meilleurs étudiants du monde, dans des parcours de Master et de Doctorat fléchés par le programme.

Concrètement, avant chaque rentrée, les consortia Erasmus Mundus dressent un classement des candidats les plus talentueux sur la base de critères tels que leurs relevés de notes, l'adéquation de leur profil avec les pré-requis du cursus, leurs compétences linguistiques, les recommandations de leurs enseignants antérieurs, etc. Ils transmettent ensuite les résultats de cette sélection à Bruxelles qui attribue alors des bourses Erasmus Mundus aux premiers de la liste, dans la limite de 2 bourses par nationalité et par Master.

En Master, un étudiant européen, ou résidant en Europe avant son cursus Erasmus Mundus, perçoit 500 € par mois ainsi que le paiement des frais de participation au Master (soit au maximum 23 000 € pour un Master de 2 ans).

Un étudiant non européen, et n'ayant pas résidé en Europe auparavant, perçoit 1 000 € par mois ainsi que le paiement des frais de participation au Master et une contribution aux frais de voyage et d'installation en Europe (soit au maximum 48 000 € pour un Master de 2 ans).

La Note CampusFrance n°25, *"Etudiants et alumni Erasmus Mundus : quelle expérience du séjour en France ?"* est une co-édition Agence CampusFrance/Agence Europe-Education-Formation-France (2E2F).

CampusFrance tient à remercier 2E2F en la personne de son Directeur, Jean Bertsch, pour cette excellente collaboration.

Table des matières

Partie 1 *(page 1 à 8)*

L'enquête sur l'expérience en France des étudiants et des alumni Erasmus Mundus

1.1 Profil des étudiants et des alumni Erasmus Mundus
1.2 Motivation et découverte du programme
1.3 Cours, méthodes d'enseignement et apprentissage de la langue
1.4 Procédures administratives
1.5 Logement et infrastructure sur le campus
1.6 Vie sociale étudiante et services d'accueil
1.7 Evaluation générale

Partie 2 *(page 9)*

Eléments de contexte sur le programme Erasmus Mundus

2.1 Rôle de l'Agence 2E2F
2.2 Erasmus Mundus en chiffres
2.3 Doctorats Erasmus Mundus
2.4 Bourses Erasmus Mundus

Directeur de la publication : Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial : Béatrice Khaïat, Directrice déléguée, Claude Torrecilla, Responsable de la communication, Nina Volz, Chargée d'études et d'analyses, Louise Watts, Responsable des programmes internationaux, Marie-Noëlle Cordoliani-Garcia, Responsable de l'édition de l'offre de formation, Xavier Fresquet, Adjoint pour l'édition de l'offre de formation

Le traitement de l'enquête a été assuré par Caroline Perret, diplômée de l'ENSAE, et Marie-Catherine Vacher, étudiante à l'ENSAE. Nina Volz a supervisé ce traitement et rédigé l'ensemble de la première partie de cette Note.

CampusFrance remercie l'Association des étudiants et alumni Erasmus Mundus (EMA) et les coordinateurs et partenaires des Masters Erasmus Mundus en France pour la diffusion du questionnaire. Des remerciements particuliers s'adressent à tous les étudiants et alumni Erasmus Mundus ayant répondu à l'enquête.

La deuxième partie de cette Note a été rédigée par Emmanuelle Gardan de l'Agence 2E2F.

Responsable éditorial : Claude Torrecilla
claude.torrecilla@campusfrance.org

La traduction anglaise de cette Note a été réalisée par Steven Kennedy et coordonnée par Louise Watts.
Réalisation : Agence Signature Graphique - Paris
Impression, diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance
Groupement d'intérêt public
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007
79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

Les Notes CampusFrance sont imprimées
sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Septembre 2010

les notes de CampusFrance
n° 25 - septembre 2010